

PROCES - VERBAL DE DESCRIPTION

EXPEDITION
D2300324

DATE

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS ET LE VINGT DEUX MARS

DEMANDEUR :

A la requête de la **CAISSE REGIONALE DU CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES SAVOIE**, Société Coopérative à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro D 302 958 491, dont le siège social est PAE « Les Glaisins », 4, Avenue du Pré-Félin à ANNECY-LE-VIEUX 74985 ANNECY, agissant poursuites et diligences de ses Représentants Légaux en exercice domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat la Société RIMONDI - ALONSO - HUISSOUD - CAROULLE - PIETTRE (Maître CAROULLE), SELARL d'Avocats au Barreau de THONON-LES-BAINS, demeurant Immeuble « Le Président », 1 bis Avenue des Tilleuls à THONON LES BAINS (Haute-Savoie), représentée par ses Gérants.

AGISSANT EN VERTU :

- De la copie exécutoire d'un acte authentique reçu le 11 décembre 2006 par Maître LEGER-JUSKOWIAK, Notaire à CLUSES, contenant :

- Prêt immobilier en devises n° 027853101 d'un montant en principal de la contrevaieur en CHF de la somme de 75.500,00 € ; avec affectation hypothécaire publiée au Service de la Publicité Foncière d'ANNECY le 07 février 2007 Volume 2007 V n° 1147 (privilège de prêteur de deniers), reprise pour ordre le 16 mars 2007, références 2007 D n° 9032.
- Prêt immobilier en devises n° 027853102 d'un montant en principal de la contrevaieur en CHF de la somme de 87.454.00 €, ayant fait l'objet d'un avenant le 09 août 2012 ; avec affectation hypothécaire publiée au Service de la Publicité Foncière d'ANNECY le 07 février 2007, Volume 2007 V n° 1148 (privilège de prêteur de deniers et hypothèque conventionnelle), reprise pour ordre le 16 mars 2007 références 2007 D n° 9033.

- D'un commandement tendant à saisie immobilière délivré le 08 mars 2023 selon les dispositions de l'article 659 du C.P.C. par exploit du ministère de la SCP Bruno MOTTET, Stéphane DUCLOS et Sabine TISSOT, Commissaires de Justice Associés à la Résidence de ST-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie).

- Des articles R321-1, R322-2 et R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, dans le cadre d'une procédure de saisie-immobilière, afin d'établir le procès-verbal de description d'un appartement sis dans un ensemble immobilier dénommé « OPEN GREEN 2 », 4, Allée des Colibris à VILLE-LA-GRAND (Haute-Savoie), appartenant à

Je soussigné, **Maître Bruno MOTTET**, Huissier de Justice Associé de la S.C.P. Bruno MOTTET - Stéphane DUCLOS - Sabine TISSOT, Commissaires de Justice Associés, et Caroline FREZARD, Commissaire de Justice Salariée à la Résidence de SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS (Haute-Savoie), 8, Rue Amédée VIII de Savoie.

Me suis transporté ce jour à la Mairie de VILLE-LA-GRAND où j'ai relevé sur la matrice cadastrale les renseignements ci-après :

NIV 1 4 ALL DES COLIBRIS 74100 VILLE-LA-GRAND

PROPRIETES BATIES				
Section	N° du plan	N° de Voirie	Nom de la voie ou lieu-dit	Nature
A	3475	4	ALL DES COLIBRIS 001 LOT 0000043 106/10000	AP

M'étant préalablement rendu à l'adresse de l'appartement saisi le 07 mars 2023 afin d'identifier l'occupant, j'ai constaté que ce logement était inoccupé, sans plaque sur la boîte aux lettres et sans nom sur la porte d'entrée.

Ayant ensuite fait sommation à [redacted] en date du 14 mars 2023 selon les dispositions de l'article 659 du C.P.C., d'avoir à se trouver présent le 22 mars 2023 à 14 heures à l'adresse du bien saisi,

Me suis transporté ce jour à 14 heures à l'ensemble immobilier dénommé « OPEN GREEN 2 » sis 4, Allée des Colibris à VILLE-LA-GRAND (Haute-Savoie), où ayant constaté l'absence de tout occupant, assisté de [redacted] Policiers Municipaux de la Commune de VILLE LA GRAND (Haute-Savoie), conformément à l'article L142-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, de [redacted] Serrurier de la SAS ACHILLE DEPANNAGE sis à SALLANCHES (Haute-Savoie), et en présence de [redacted] Diagnostiqueurs, agissant pour le compte du CABINET DEFIM - GAVARD LEROY, Ingénierie, Etudes Techniques, dont le siège social est 346, Route de la Tour à PEILLONNEX (Haute-Savoie), qui ont pour mission d'effectuer le métrage et d'établir les diagnostics suivants :

- Amiante,
- Electricité,
- Diagnostic de performance énergétique,
- Etat des risques et pollutions,

j'ai constaté ce qui suit :

L'ensemble immobilier en copropriété « OPEN GREEN 2 » construit en 1995 est situé dans une zone résidentielle de VILLE-LA-GRAND composée d'immeubles de logements collectifs à proximité du centre-ville et d'un collège (photographie « Géoportail » et plan cadastral en annexe).

L'appartement saisi (lot n° 43) de type T2 se trouve au premier étage côté Nord du bâtiment 5.

Le Syndic de Copropriété est la SAS BOUVET CARTIER IMMOBILIER dont le siège est 16, Rue de l'Helvétie à AMBILLY (Haute-Savoie).

En annexe :

- Photographie n° 1 : vue de l'ensemble immobilier OPEN GREEN 2.
- Photographie n° 2 : vue de la façade Ouest du bâtiment 5.
- Photographie n° 3 : vue de la façade Nord du bâtiment 5.
- Photographie n° 4 : vue de la façade Est du bâtiment 5.
- Photographie n° 5 : vue de l'entrée du bâtiment 5 en façade Nord.
- Photographie n° 6 : vue de l'appartement au premier étage en façade Nord.

Malgré mes nombreux appels, personne n'a répondu. J'ai alors fait procéder à l'ouverture forcée de la porte d'entrée par et au remplacement de son cylindre.

A l'intérieur, je constate la présence d'un chat et d'un chien qui est enfermé dans le noir dans la salle de bains. Je contacte alors le refuge ANIMAUX SECOURS d'ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME (Haute-Savoie) afin qu'une personne prenne en charge ces animaux qui vont être accueillis dans ce refuge.

L'appartement saisi est chauffé par des radiateurs électriques.

Il comprend :

Un hall d'entrée

(Photographies n° 7, 8 et 11 en annexe)

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs et le plafond sont crépis.

Un placard mural sans porte est aménagé avec des étagères et une penderie (photographie n° 9 en annexe).

Des toilettes

(Photographie n° 10 en annexe)

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs et le plafond sont crépis.

Ce local est borgne.

L'équipement comprend :

- Une cuvette de WC classique.
- Cinq étagères.
- Un chauffe-eau de 150 litres.

Un séjour

(Photographies n° 12, 13 et 14 en annexe)

La porte d'accès deux ouvrants est vitrée.

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs et le plafond sont crépis.

Le chauffage est assuré par un radiateur électrique à inertie.

Cette pièce est éclairée par une baie vitrée un coulissant avec châssis fixe et volet roulant ouvrant sur un balcon en façade Nord d'une superficie de 5,34 m² dont le sol est carrelé (photographies n° 15 et 16 en annexe).

Une cuisine

(Photographies n° 17 à 21 en annexe)

La porte d'accès est vitrée.

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs sont peints excepté entre les éléments de cuisine où ils sont habillés de carreaux de faïence.

Le plafond est peint.

Le chauffage est assuré par un radiateur électrique.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre avec châssis fixe et volet roulant orientée Nord.

La cuisine intégrée avec du mobilier en stratifié comprend :

- Sur le mur côté Est : deux étagères hautes, un placard haut une porte vitrée, un placard haut deux portes, un placard haut une porte basculante, une étagère haute accueillant le four micro-ondes, un plan de travail en stratifié, un évier en résine un bac avec mitigeur, deux placards bas une porte, deux étagères, un placard bas deux portes et un lave-vaisselle.

- Sur le mur côté Ouest : deux placards hauts une porte, une étagère haute, une hotte aspirante, un réfrigérateur-congélateur, un placard vertical deux portes, un plan de travail en stratifié, une plaque de cuisson vitrocéramique, un emplacement pour four, trois tiroirs et deux casseroiliers.

Une chambre à l'angle Nord

(Photographies n° 22, 23 et 24 en annexe)

Le sol est recouvert d'un parquet en stratifié.

Les murs et le plafond sont crépis.

Un placard mural deux portes coulissantes est aménagé (photographie n° 24 en annexe).

Le chauffage est assuré par un radiateur électrique.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre avec châssis fixe et volet roulant orientée Nord.

Une salle de bains

(Photographies n° 25 et 26 en annexe)

Le sol est recouvert de carreaux de carrelage.

Les murs sont peints excepté en périphérie des sanitaires où ils sont habillés de carreaux de faïence jusqu'à une hauteur d'1,80 mètre.

Le plafond est peint.

L'équipement comprend :

- Une baignoire avec mitigeur et douchette.
- Une vasque-lavabo avec mitigeur intégrée dans un meuble en stratifié deux portes. Un miroir et un bandeau d'éclairage sont installés au-dessus.
- Un branchement pour lave-linge.
- Un radiateur sèche-serviette électrique.

Cette pièce est borgne.

Etablissement des diagnostics de l'amiante, de la performance énergétique, de l'installation électrique, de l'état des risques et pollutions et mesurage de l'immeuble

Après visite des différentes pièces par son rapport d'examen de la recherche d'amiante indique dans ses conclusions la présence de matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans ledit appartement.

Le certificat de mesurage dans le cadre de la « Loi Carrez » de ce logement indique une superficie de **48,11 m²** et une surface au sol totale de **48,65 m²**.

Une copie de ces rapports est annexée au présent.

Des photographies des lieux ont été tirées et des exemplaires en seront joints tant à l'original qu'à l'expédition du présent procès-verbal de description.

Telles ont été mes constatations terminées à VILLE-LA-GRAND (Haute-Savoie), le 22 mars 2023 à 15 heures 10.

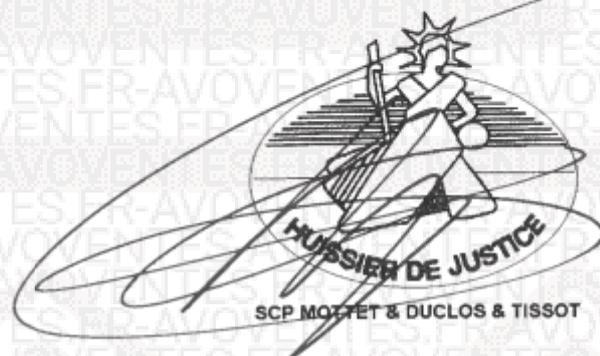
Procès-verbal de description dicté et rédigé en mon Etude le 24 mars 2023 de 08 heures 30 à 09 heures 50.

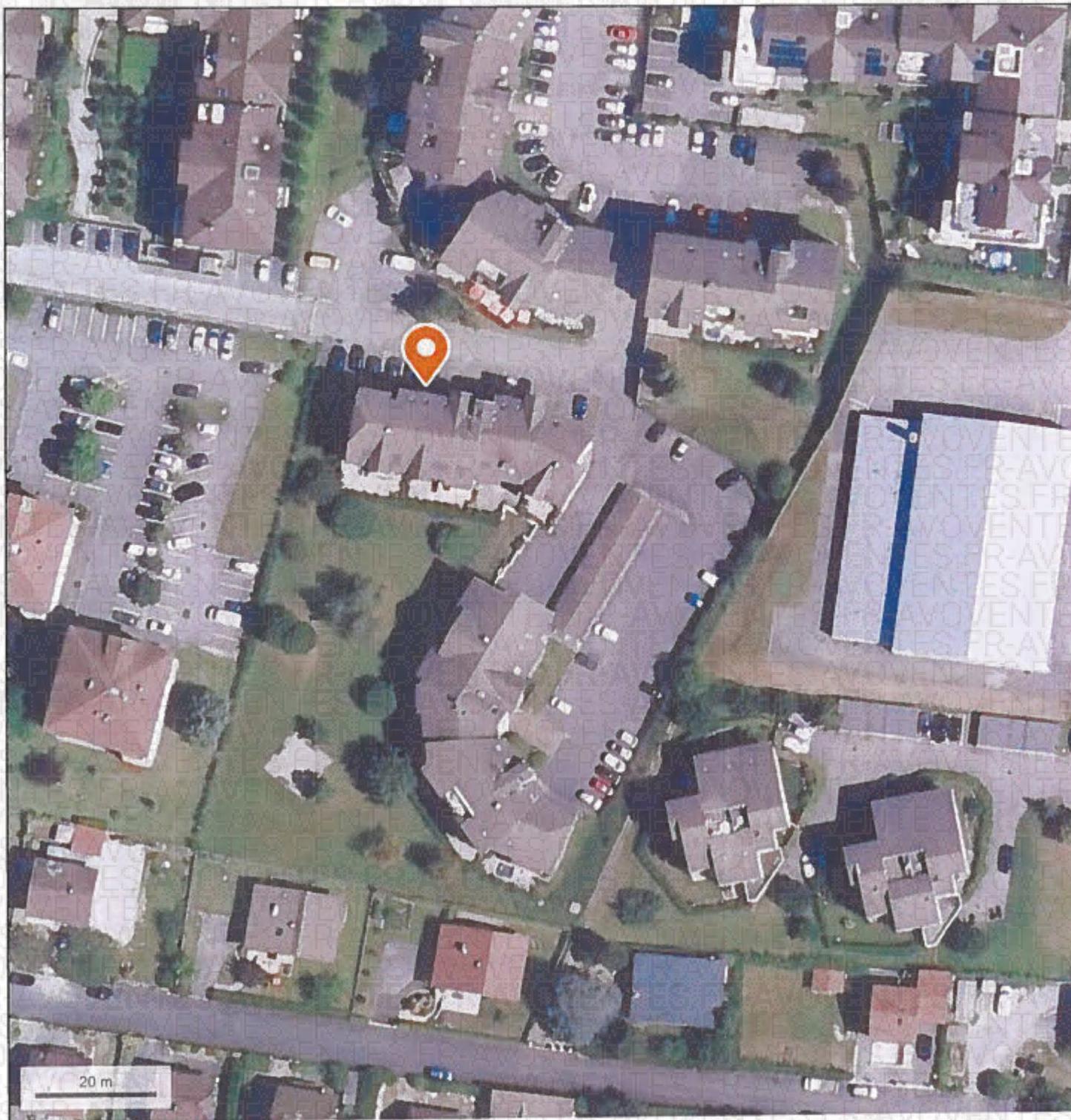
SOUS TOUTES RESERVES

**COUT : TROIS CENT SOIXANTE ET UN EUROS
QUARANTE HUIT CENTIMES.**

Vacation	219,16
Emolument	74,40
Art. A444-48 Frais de Déplacement	7,67
HORS TAXES	301,23
TVA 20 %	60,25
COUT D'ACTE	361,48

Bruno MOTTET
Huissier de Justice Associé





SCP MOTTET - DUCLOS - TISSOT
Huissiers de Justice associés
8, rue Amédée VIII de Savoie
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Département :
HAUTE SAVOIE

Commune :
VILLE-LA-GRAND

Section : A
Feuille : 000 A 02

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 28/03/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

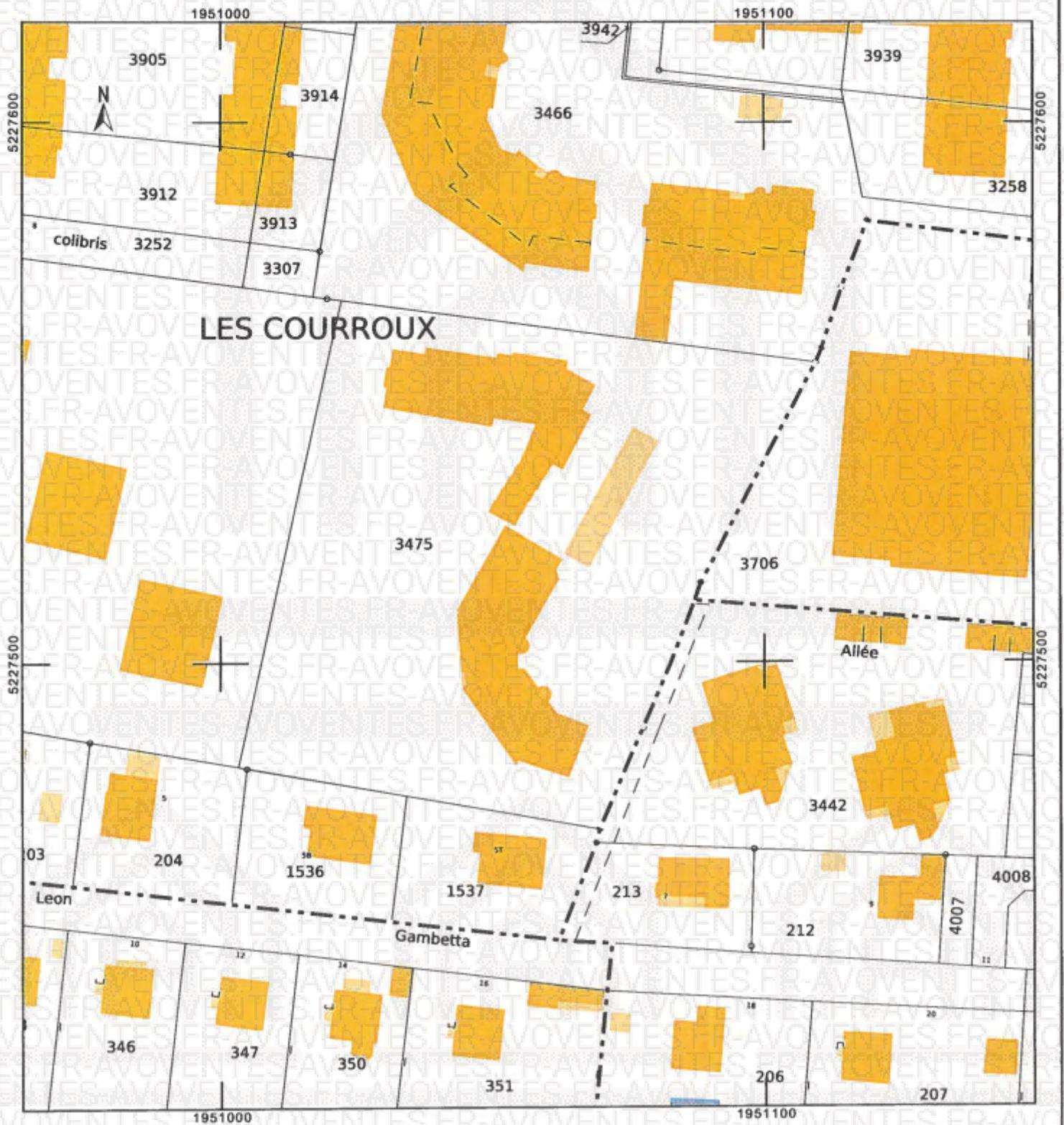
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
ANNECY
Cité administrative 7, rue Dupanloup
74040
74040 ANNECY
tél. 04.50.88.40.43 - fax 04.50.88.47.94
cdif.annecy@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

SCP MOTTET - DUCLOS - TISSOT
Huissiers de Justice associés
8, rue Amédée VIII de Savoie
74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS



Photographie n° 1



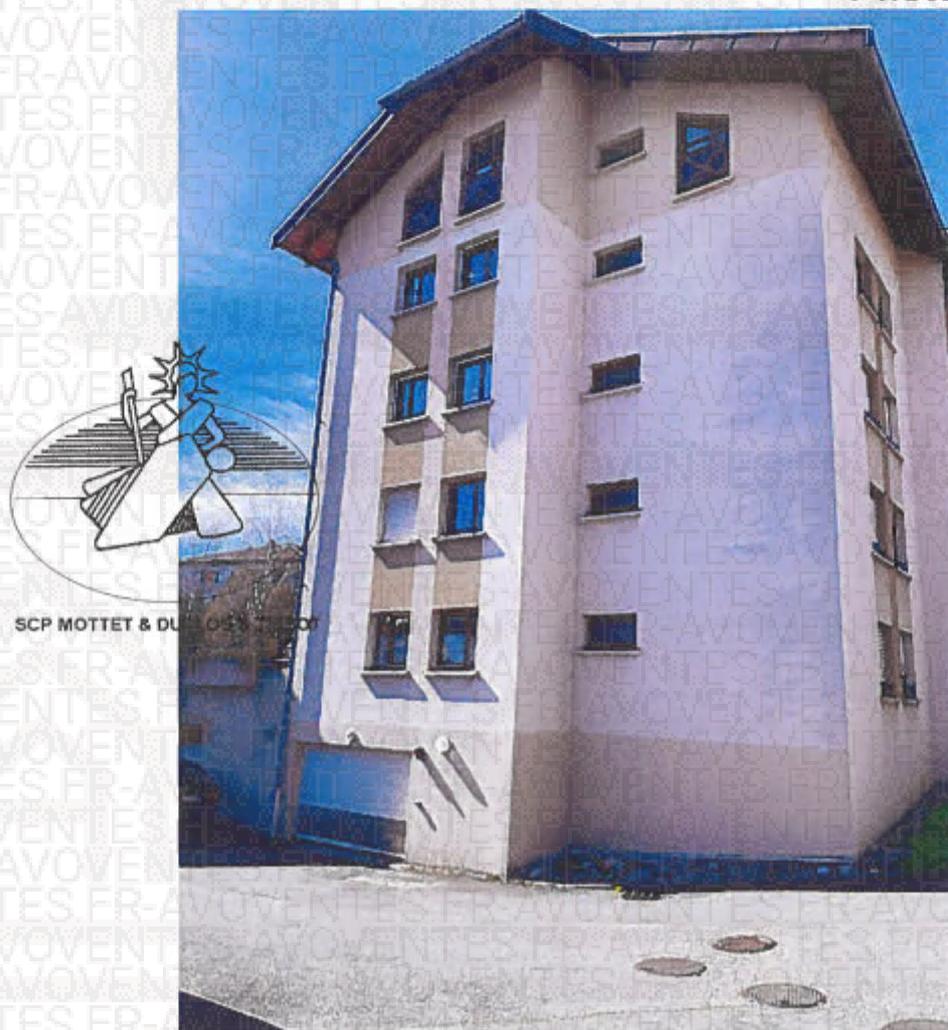
Photographie n° 2



Photographie n° 3



Photographie n° 4



Photographie n° 5



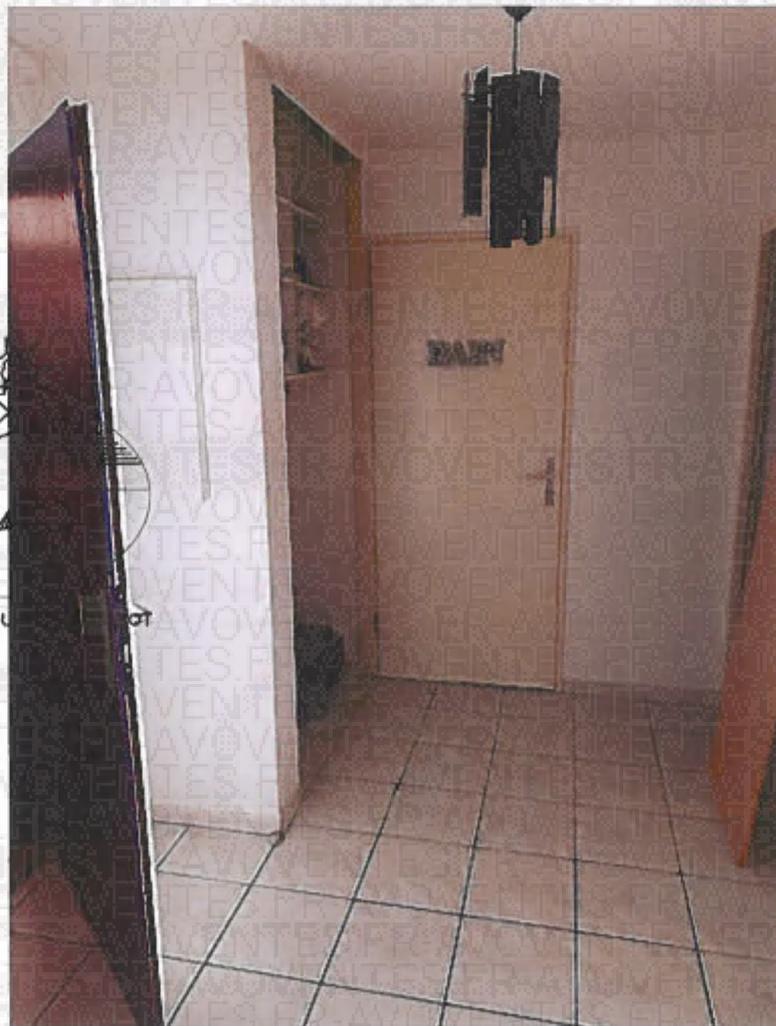
Photographie n° 6



Photographie n° 7



Photographie n° 8

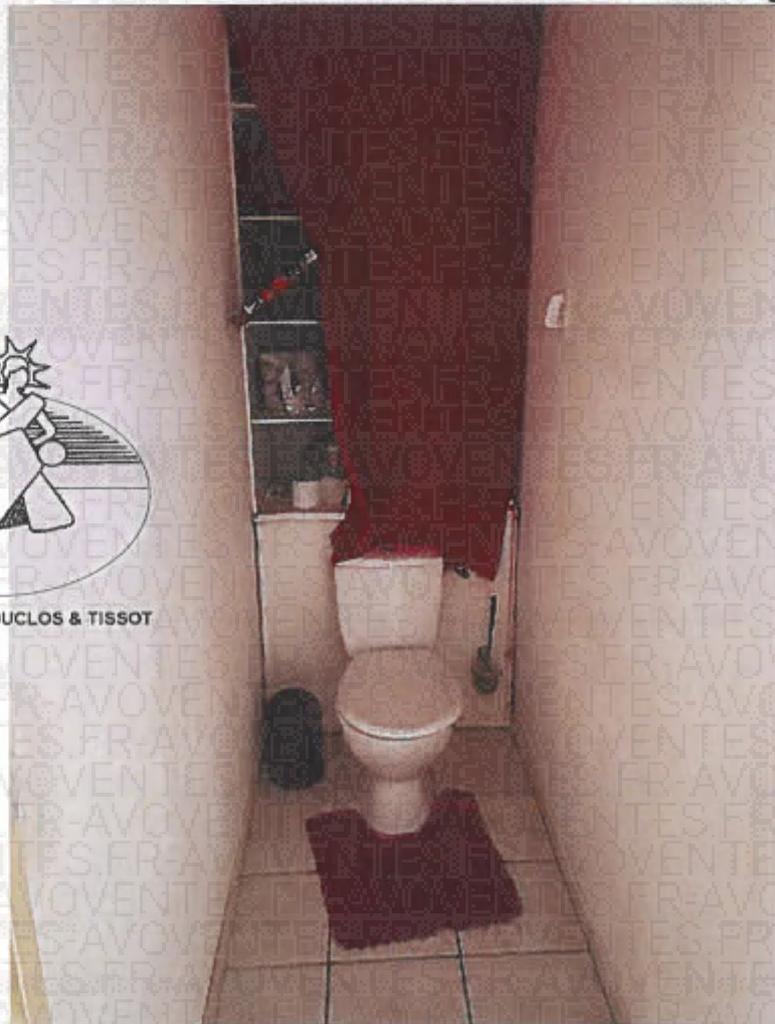


Photographie n° 9



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 10



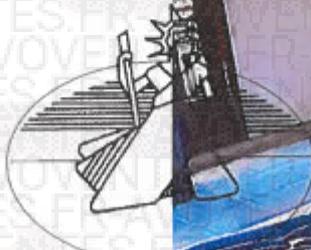
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 11

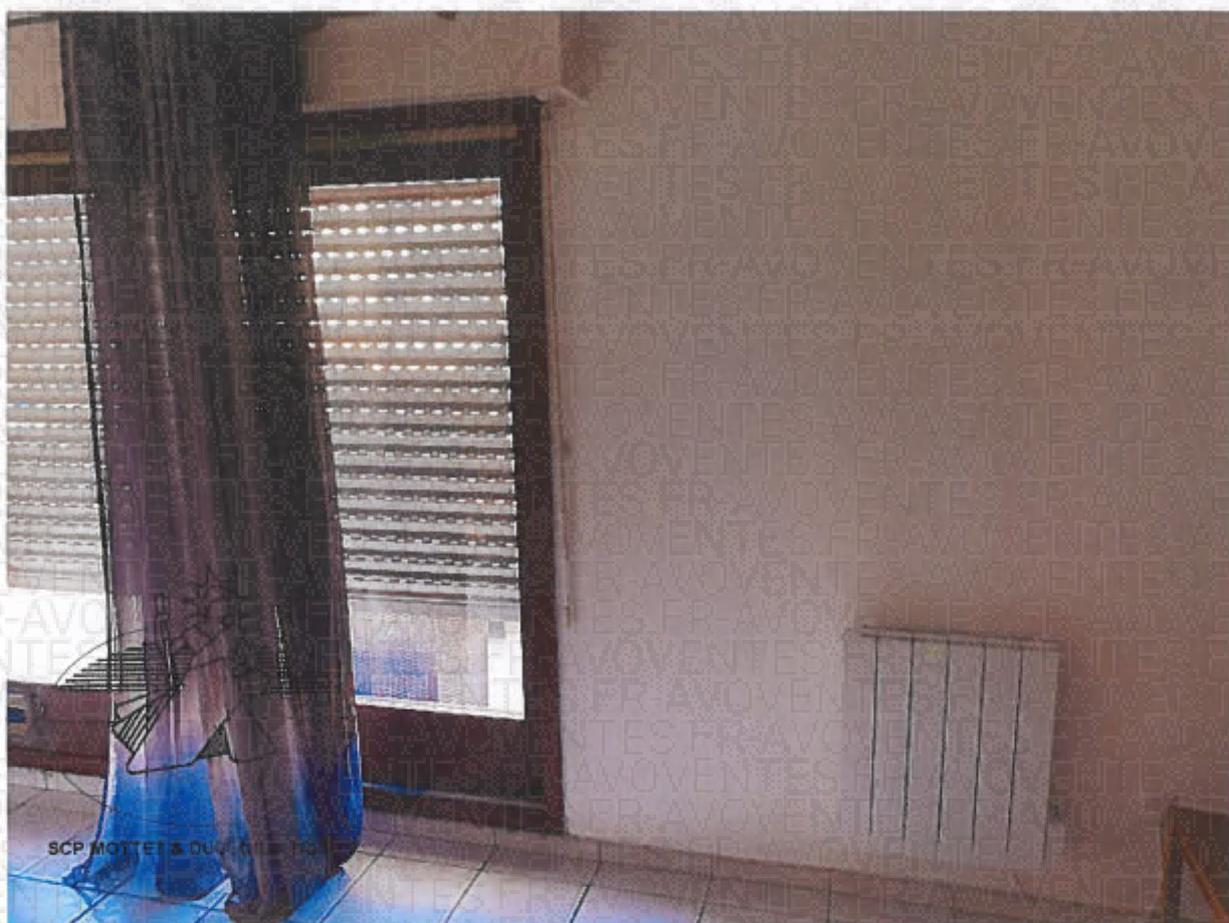


SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 12



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

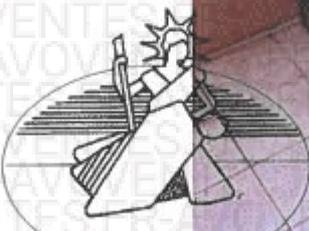


SCP MOTTET & DUCLOS



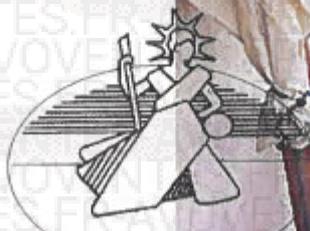
SCP MOTTET & DUCLOS

Photographie n° 15



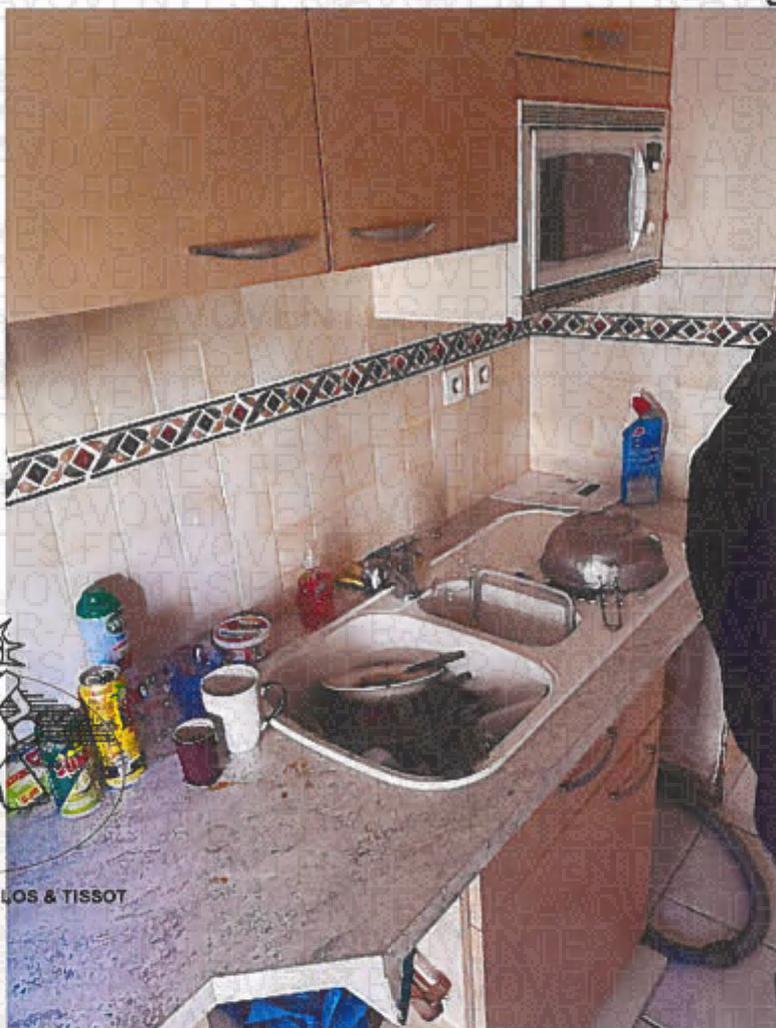
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 16



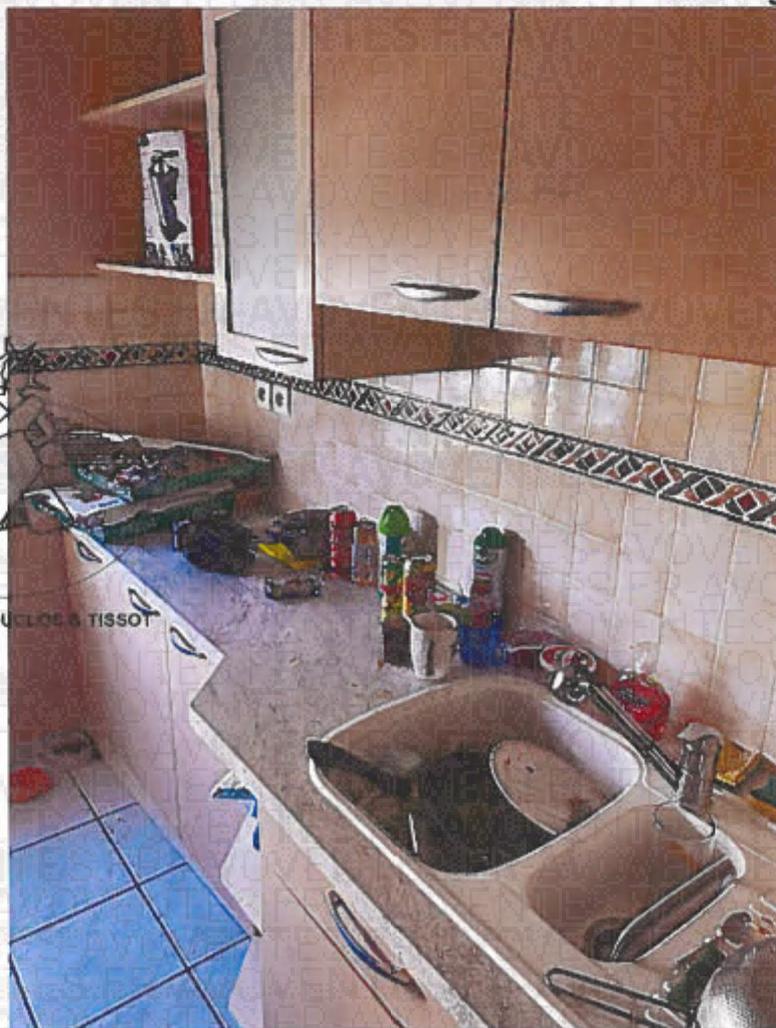
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 19



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 20



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 21



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 22



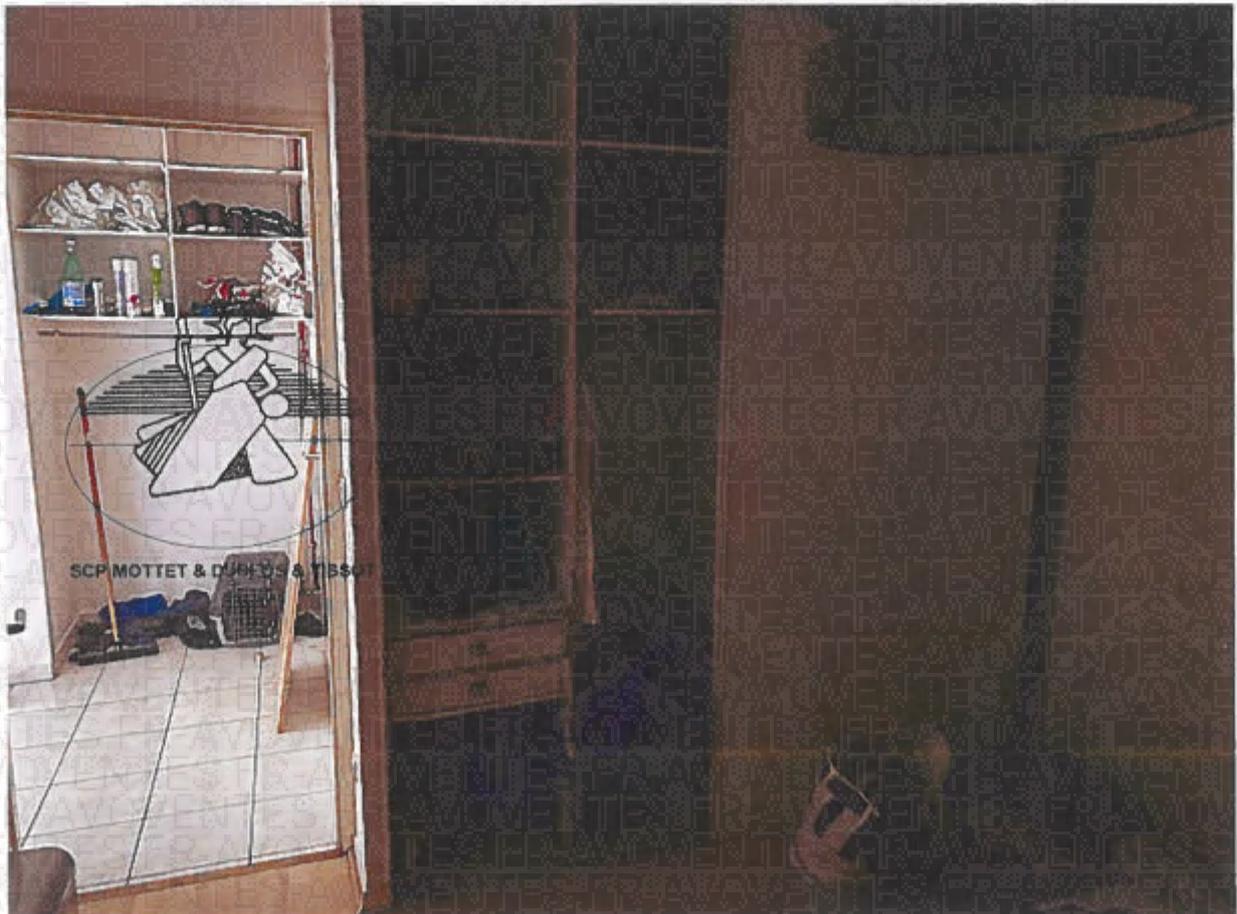
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 23



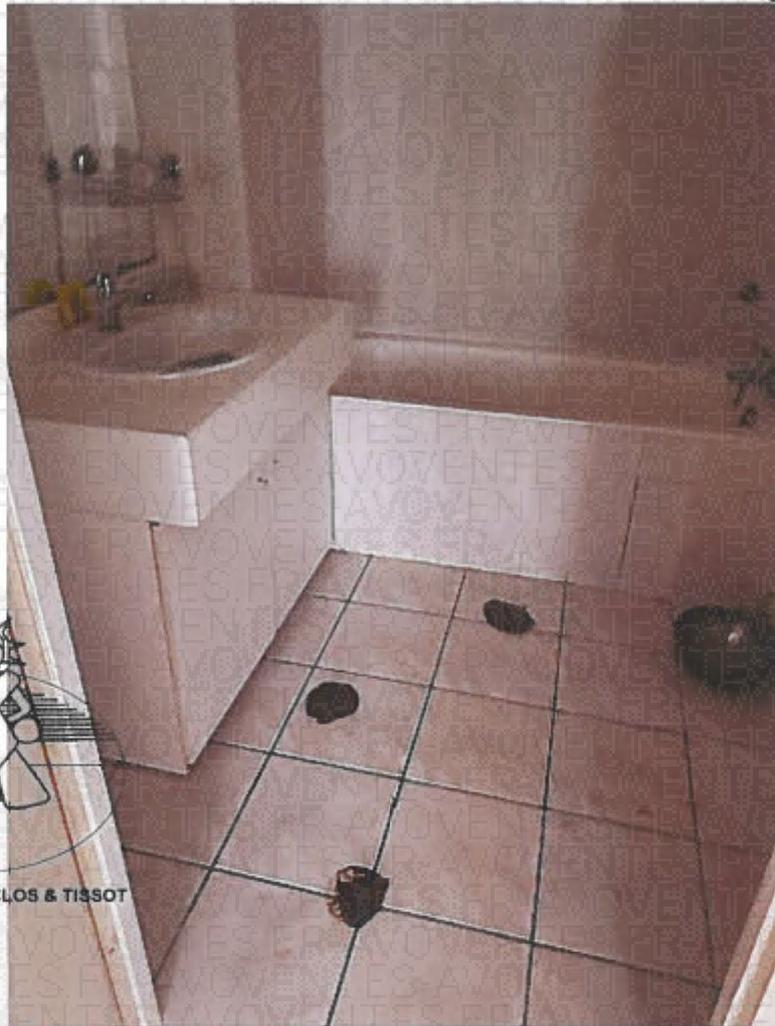
SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 24



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 25



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT

Photographie n° 26



SCP MOTTET & DUCLOS & TISSOT